

École et extrême droite : entre miroir aux alouettes et vieux démons

Des partis comme les autres ?

Les différents courants de l'extrême droite se rejoignent sur la vision qu'ils ont de l'école : ils fustigent l'école publique et la volonté de démocratisation scolaire, qui entrainerait une baisse du niveau, et y opposent la « méritocratie » et la promotion de l'école privée ; ils contestent la mission d'éducation pour ne conserver que l'instruction.

En accord avec cette ligne réactionnaire, quand Marine Le Pen promet l'égalité d'accès aux services publics, elle oublie curieusement l'éducation dans l'énumération... C'est finalement cohérent, puisqu'au nom de la « liberté », mot souvent victime de récupération rhétorique de la part du FN, seule est garantie « la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix ». L'école publique n'est donc pas sa priorité ! Ses propositions concernant l'éducation sont disséminées dans différentes parties du projet présidentiel. De plus, les propositions de Marine Le Pen sont un prétexte supplémentaire pour détourner la laïcité et confisquer une grande figure de la gauche, Jean Zay, dont la fille a réagi par ces mots : « Elle a osé »...

L'école dans les municipalités gérées par l'extrême droite

Depuis les municipales de 2014, l'extrême droite (Front National, Ligue du Sud, Rassemblement Bleu Marine...) administre près d'une vingtaine de municipalités, dans lesquelles vivent 450 000 de nos concitoyen-nes. Elle est employeur de plus de 6 000 agent-es territoriaux. Tou-tes les maires d'extrême droite ne mettent pas en œuvre des mesures identiques ; d'autre part, des maires issu-es d'autres partis politiques ont des pratiques contestables. Toutefois, l'observatoire intersyndical des villes gérées par l'extrême droite met en lumière des points communs, observés fréquemment :

1- L'école menacée

- baisse de la dotation par élève
- suppression de classes découvertes
- diminution du nombre d'ATSEM par école, entretien des écoles réduit au strict minimum, voire défaillant
- garderie réservée aux enfants dont les deux parents travaillent ; augmentation des tarifs de cantine, ou disparition de la gratuité
- stigmatisation des musulman-es : porc mis de force dans les assiettes, déclarations sur les prénoms, attaques contre les ELCO...
- augmentation des inégalités, au détriment des plus faibles



2- Le tissu associatif démantelé

- diminution ou suppression des subventions qui étouffent les associations et les centres sociaux, au profit de crédits accordées pour la restauration de chapelles, les fêtes traditionnelles ou pour les politiques sécuritaires (augmentation des effectifs de la police municipale, vidéosurveillance...)
- suppression d'un festival gratuit de jazz (dans un quartier populaire)

3- Les fonctionnaires méprisés

- insultes ou menaces proférées envers des enseignant-es
- ATSEM surchargées de travail, effectifs en diminution, pressions dues au management
- accroissement de contrats précaires

Témoignages

Bollène (enseignante) : « Je donnais des cours d'alphabétisation à des adultes au sein d'une association culturelle « espace de l'amitié » qui proposait plusieurs activités, diverses et variées : aide aux devoirs, cours d'informatique, ateliers cuisine, cours de danse, course à pied et foot. Il y avait une mixité sociale très riche et l'association était très accessible grâce à différents financements des collectivités. La mairie a décidé de supprimer les subventions, et aujourd'hui, il n'existe plus d'association de ce type à Bollène. Elle a également réduit le personnel ATSEM dans toutes les écoles maternelles. Les ATSEM subissent aussi des pressions : changements d'affectations, diminution de primes, baisses arbitraires de la note administrative, heures supplémentaires non payées, RTT imposées... »

Marseille (enseignant) : En mars 2015, à rebours de la stratégie « pas de vagues » de Ravier, un représentant FN de la mairie de secteur est venu à l'école de la Busserine pour un conseil d'école et a menacé les participant-es à plusieurs reprises. Alors que la discussion portait sur les crédits municipaux de l'activité théâtre, il a dit à l'enseignant qui animait la réunion : « On se reverra à un autre moment, dans un autre endroit, et la situation sera bien différente ! ». Deux enseignants ont déposé une main courante. Les écoles attenantes ont exprimé publiquement leur solidarité.



Villers-Cotterêts (enseignante) : Lors de la commémoration du 11 novembre 2014, le maire a imposé aux écoliers un poème de Charles Péguy alors qu'ils avaient travaillé sur le Dormeur du Val, d'Arthur Rimbaud. Syndicats et administration ont rappelé la liberté pédagogique, mais les enseignant-es ont obtempéré.

Dans une lettre adressée aux directeurs d'écoles le 2 février 2017, le maire veut imposer aux enseignant-es les "corvées" de déneigement des cours et des trottoirs devant l'école. La mobilisation des enseignant-es et des élu-es d'opposition l'ont obligé à revoir sa copie.

La prise en compte du quotient familial ayant évolué, les familles les plus démunies se retrouvent pénalisées quant à l'accès aux prestations de la ville (cantine scolaire, centre de loisirs...). Ainsi le prix du repas augmente de 50 % pour les familles les plus modestes.

Béziers (parents de quartiers populaires) :

Avec l'histoire des « prénoms musulmans », on a bien compris que le maire faisait une différence entre les enfants. Ça nous a choqué-es. Il est allé jusqu'à calculer le nombre d'enfants « étrangers » !

Lorsque M. Ménard a été élu, il a déclaré être le maire de tous les Biterrois, ce qui n'est pas vrai aujourd'hui... Il connaissait pourtant la ville où il se présentait !

Je travaille pour la mairie. On m'a déjà convoquée parce que je porte le voile hors du temps de travail et en dehors de mon lieu de travail ! Parallèlement, il y a une crèche dans la mairie à Noël !

Dernièrement, le maire a entamé la transformation d'une grande place piétonne où tous les jours les enfants du quartier pouvaient venir jouer au vélo, au foot ! C'est le seul endroit du quartier qui s'y prêtait... Cela va devenir un parking payant.

FN et éducation : demandez le programme...

Le programme « Marine 2017 » est très succinct. Il faut donc le mettre en perspective avec les 100 propositions du collectif Racine, et avec les discours antérieurs du FN sur l'éducation. On fait alors le constat d'une vision restrictive et passéiste de l'école, avec un recentrage sur les fondamentaux, et une limitation de la liberté pédagogique des enseignant-es. Le français doit occuper la moitié du temps d'enseignement. Les mathématiques sont réduites au calcul. Et l'histoire doit faire la promotion du « roman national », au détriment de l'histoire des peuples et de l'esprit critique.

Le FN veut « retrouver la voie de la méritocratie » : cette formule est révélatrice de la conception d'une école à plusieurs vitesses, traditionnelle de l'extrême droite depuis le XIXe siècle. Il faut repérer les talents, qui ont même droit à des cours particuliers, et orienter les autres (les enfants du peuple) de façon précoce, parfois dès la 6e, vers la voie professionnelle. Il s'agit aussi de rétablir le cours magistral, et le redoublement.

Les sciences de l'éducation et la pédagogie sont discréditées. Ce sont pourtant bien les avancées de la recherche qui sont à même de nourrir la réflexion et les gestes professionnels des professeur-es des écoles, de les aider à accompagner tou-tes leurs élèves. Ceci nécessite une solide formation, initiale et continue, qui n'a plus guère de réalité actuellement. Mais de formation, le FN ne dit rien... Il ne dit rien non plus des spécificités de l'école maternelle ou de l'enseignement spécialisé.

Certes, Marine Le Pen promet aux fonctionnaires le dégel du point d'indice et le maintien du statut. Mais elle veut porter le délai de carence à 2 jours. Elle affirme qu'elle « reviendra » sur la réforme des rythmes scolaires, ce qui est bien vague... Enfin, elle n'évoque pas du tout la nécessité d'augmenter les postes ou d'améliorer les taux d'encadrement des élèves, ce qui aiderait bien plus sûrement les enseignant-es que des propos à l'emporte-pièce sur l'autorité.

Deux questions à Claude Lelièvre

En tant qu'historien de l'éducation, quelle est votre appréciation du programme du FN pour l'école ?

Le plus significatif est la déclaration de Marine Le Pen lors du débat télévisé du 20 mars où elle s'est prononcée pour que la moitié des horaires de l'élémentaire soit dévolue au français et le reste aux "fondamentaux". C'est une position typiquement d'Ancien Régime, ultra rétrograde.

Tout à fait contraire à celle du fondateur de l'École républicaine : « Pourquoi tous ces "accessoires" auxquels nous attachons tant de prix, que nous groupons autour de l'enseignement traditionnel du "lire, écrire, compter" : les leçons de choses, l'enseignement du dessin, les notions d'histoire naturelle, la gymnastique, les promenades scolaires, la musique chorale ? Parce qu'ils sont à nos yeux la chose principale. Telle est la grande distinction, la grande ligne de séparation entre l'ancien régime, le régime traditionnel, et le nouveau. » (Jules Ferry le 19 avril 1881)

Que pensez-vous du fait que le FN cite Jean Zay ?

Article 102 du programme du FN : « Faire de l'école "l'asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas" (Jean Zay), donc en y imposant non seulement la laïcité, mais également la neutralité et la sécurité ». La candidate du Front national ne manque pas d'air en se référant à Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire assassiné par la Milice sous le régime de Vichy. Ses deux circulaires du 31 décembre 1936 et du 15 mai 1937 s'en prenaient aux « prosélytismes » des « partis » ou des « confessions » en raison (justement !) des agissements de mouvements d'extrême droite ou d'organisations catholiques cléricales...

Il s'agissait de ne pas tolérer les « prosélytismes » de « partis » de « coteries », tout en s'engageant à fond pour la République et ses valeurs, comme le disait Jules Ferry : « nous ne rééditons pas ici la formule du fonctionnaire : "Je ne fais pas de politique !". Je ne dirai pas qu'il ne doit y avoir dans l'enseignement primaire aucune tendance politique [...] : Comment n'aimeriez-vous pas et ne feriez-vous pas aimer dans votre enseignement et la Révolution et la République ? »



Porosité : des idées qui imprègnent toute la société

**HALTE AUX
IDÉES FAUSSES !**

Certaines idées d'extrême-droite se propagent dans tous les milieux, parfois reprises par d'autres partis politiques, jusqu'à apparaître comme frappées au coin du bon sens.

Immigration :

"En période de crise, il faudrait réduire l'immigration « au strict minimum » et la contrôler" :

- celle-ci a assuré la prospérité de notre pays, qui a toujours besoin de main d'œuvre étrangère.
- la proportion d'étranger-es dans la population est stable depuis les années 1930 : 7 % environ ;
- solde migratoire annuel de 100 000 : 200 000 migrant-es arrivent en France, 100 000 en partent.

"Des hordes de réfugié-es déferleraient sur la France" : La majorité des personnes fuyant les pays en guerre se réfugie dans des pays frontaliers.

Laïcité :

Elle sert en fait de prétexte pour stigmatiser les familles musulmanes (interdiction du port du foulard islamique, fin des menus dits de substitution dans les cantines scolaires).

Des élu-es n'hésitent plus à proposer l'inscription des « racines chrétiennes de la France » dans la Constitution, d'autres sont favorables à l'accueil des Syrien-nes seulement si ce sont des « chrétien-nes d'Orient ».

Racisme anti-Roms :

Les Roms ne seraient pas « intégrables » : 15 000 à 20 000 Roms européen-nes vivent en France dans des conditions indignes. Si des maires ont initié des plans de résorption des campements illégaux, les Roms sont le plus souvent exclus de l'accès au droit commun, de la scolarisation. L'expérience montre que la prise en charge précoce des enfants a des résultats très positifs.

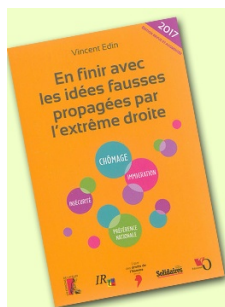
« Ma région sans migrants » : motion des élu-es FN en PACA

Les élu-es LR l'ont rejetée, sur la forme ; ils ont proposé une version à peine édulcorée, permettant à l'extrême-droite d'asséner : « mieux vaut l'original que la copie ».

Il s'agit d'une déclinaison de la charte « ma commune sans migrants », initiée par Steve Briois. Des maires ont parfois organisé la protestation contre l'arrivée de quelques réfugié-es dans leur commune, au prétexte de risque pour la sécurité. L'expérience montre que leurs craintes étaient infondées.

Une « théorie du genre » ?

Des groupes réactionnaires, en particulier issus de La manif pour tous, comme les Vigi-gender, prétendent que l'école inciterait les enfants à changer de sexe ou à devenir homosexuel-les. Ils vont parfois jusqu'à affirmer qu'elle leur enseignerait la masturbation ! Une telle « théorie » n'existe évidemment pas : il existe des recherches sur le genre, destinées à comprendre les mécanismes qui entraînent les inégalités entre les sexes, et à les combattre. Si l'école travaille sur les stéréotypes, c'est pour qu'ils ne soient pas un carcan pour les enfants, et qu'ils ne limitent pas leurs choix en matière de loisirs ou d'orientation scolaire, ni leur épanouissement personnel.



Des syndicats, dont la FSU, et des associations ont publié avec les éditions de L'Atelier une seconde version, revue et augmentée sous la plume du journaliste Vincent Edin.

Résistons !

Par leurs actions concrètes, les militant-es du SNUipp-FSU, et plus largement de nombreux enseignant-es, montrent leur résistance aux idées d'exclusion véhiculées par l'extrême droite. C'est ici l'organisation de stages syndicaux, ailleurs la rédaction d'argumentaires, ou encore la solidarité avec les enfants les plus démunis, ou les familles de migrant-es, qui s'exprime au quotidien dans les écoles, et autour d'elles. C'est encore la publication du SNUipp-FSU « **Une vraie ambition pour l'école publique** » qui fait connaître largement notre projet pour l'école, aux antipodes de celui de l'extrême droite.